

Les Vacances d'Anita

» CREER ENSEMBLE LES VOYAGES QUI VOUS RESSEMBLENT «

DEVIS GIR

L'ILE DE MADERE en 2022

Circuit en étoile, logement 1 seul hôtel 4*^{NL} à Funchal
Au départ de l'aéroport de Cherbourg-Manche (Maupertus)

Du 15 au 22 septembre 2022

En pension complète, boissons incluses (8 jours / 7 nuits)

« Véritable jardin flottant aux montagnes majestueuses, l'île de Madère mérite son surnom de petite Réunion de l'Atlantique »



Ce circuit accompagné vous propose de partir à la découverte de l'île aux fleurs lors d'excursions organisées avec guide local francophone. Vous y découvrirez les sites incontournables : les villages blottis dans les montagnes, les impressionnantes falaises de Cabo Girao, les ports de pêche pittoresques et bien sûr, la capitale, Funchal. Avantage : pas de valise à faire, vous partez chaque jour du même hôtel.

VOUS ALLEZ AIMER :

- **Départ de l'aéroport de Cherbourg-Manche (Maupertus)**
- **Pension complète, boissons incluses aux repas**
- **Logement un seul hôtel au Lido de Funchal, la capitale**
- **5 itinéraires de découverte de l'île avec guide local francophone**
- **Seulement 1 heure en moins par rapport à la France**
- **Une soirée typique pour découvrir le folklore madérien**

Les Vacances d'Anita

» CREER ENSEMBLE LES VOYAGES QUI VOUS RESSEMBLENT «

JOUR 1 : CHERBOURG / MADERE

Envol pour Madère. A l'arrivée, accueil et transfert à l'hôtel. Installation, dîner et logement.

Une réunion d'information sera indifféremment organisée le jour 1 ou le jour 2, en fonction des horaires de vols et des disponibilités. Il sera présenté aux clients les excursions incluses dans ce circuit, ainsi que les excursions supplémentaires (réservation et règlement sur place si non réservées avant départ de France).

Un verre de bienvenue sera servi à cette occasion.

JOUR 2 : EIRA DO SERRADO - MONTE (1/2 JOURNEE, ENV. 45 KM)

Matinée libre.

Après le déjeuner à l'hôtel, départ vers le Pico dos Barcelos, qui offre une très belle vue panoramique sur Funchal. A travers la forêt de lauriers et d'eucalyptus, arrivée au **belvédère d'Eira do Serrado** (1094 m), dominant un grand cirque montagneux, où s'est blotti le village de Curral das Freiras (« le refuge des nonnes »).

A Monte, **visite de la basilique**, abritant le tombeau de l'empereur Charles 1er d'Autriche. Au bas du parvis, **flânerie dans le jardin municipal** ou descente à bord de « luges » en osier, tirées par de solides gaillards (à régler sur place).

Retour à l'hôtel, **dîner** et nuit.



JOUR 3 : TOUR DE L'OUEST (1 JOURNEE, ENV. 165 KM)

Par la route littorale, départ de Funchal en direction de **Câmara de Lobos**, pittoresque petit port de pêche.

Arrêt à **Cabo Girão**, l'une des plus hautes falaises d'Europe (580 m). Route par la station balnéaire de **Ribeira Brava**, en direction de Ponta do Sol, région de culture de la banane et de la canne à sucre. **Traversée du plateau de Paúl da Serra** jusqu'à **Porto Moniz**, village de pêcheurs, connu pour ses piscines naturelles, creusées dans des rochers de basalte noir. **Déjeuner en cours de route** (repas 3 plats avec vin rouge ou blanc et eau à discrétion, café).

L'après-midi, **arrêt au village traditionnel de São Vicente**. Continuation par la vallée pour rejoindre le col **d'Encumeada** (1007m), offrant un panorama sur l'ensemble de l'île.

Retour à l'hôtel, **dîner** et nuit.

JOUR 4 : JOURNEE LIBRE

Journée libre pour les découvertes personnelles avec **pension complète à l'hôtel**.

JOUR 5 : FUNCHAL (1/3 JOURNEE, ENV. 45 KM) + SOIREE FOLKLORIQUE

Visite guidée de Funchal : le célèbre « **Marché des travailleurs** » avec ses étalages multicolores de légumes, fruits exotiques, fleurs et poissons ; puis le **jardin botanique**, véritable poumon de la capitale, qui offre une vue splendide sur la baie, le port et l'océan Atlantique. Ses 6 hectares mettent à l'honneur l'héritage botanique de l'île « **jardin** » avec plus de 2000 variétés de végétaux exotiques : fleurs, arbres et plantes. **Dégustation dans une cave traditionnelle** d'une sélection de vins madériens.

Déjeuner à l'hôtel. Après-midi libre.



Les Vacances d'Anita

✧ CREER ENSEMBLE LES VOYAGES QUI VOUS RESSEMBLENT ✧

Dîner de spécialités régionales dans un restaurant agrémenté d'un **spectacle de folklore madérien** : danses, chants et instruments de musique de l'île. Nuit à l'hôtel.

JOUR 6 : TOUR DE L'EST (1 JOURNEE, ENV. 180 KM)

Par le col de Poiso, arrivée au **Pico do Arieiro** (1810 m), second point culminant de l'île avec d'impressionnants paysages de gorges abruptes et de laves solidifiées. Continuation vers le **parc naturel Ribeiro Frio et son élevage de truites**, puis jusqu'à **Santana**, village réputé pour ses maisons typiques au toit de chaume.

Déjeuner en cours de route (repas 3 plats avec vin rouge ou blanc et eau à discrétion, café).

L'après-midi, traversée d'une région fertile aux nombreuses cultures en terrasses. Arrêt dans le village de **Porto da Cruz**, posé au bord de l'océan avant de rejoindre la **Pointe de São Lourenço**, déchiquetée, tourmentée, balayée de toute part par la mer. Retour à Funchal par **Machico**, qui fut la 1ère capitale de l'île. **Dîner** et nuit à l'hôtel.



JOUR 7 : OSIER & LEVADA (1/2 JOURNEE, ENV. 40 KM)

Matinée libre et déjeuner à l'hôtel.



Découverte de l'artisanat traditionnel de la vannerie à Camacha, dans la plus importante fabrique de la région.

Puis, **balade pédestre** d'environ 2 heures (niveau facile) le long des « levadas », canaux d'irrigation, qui serpentent la montagne sur plus de 2000 km, pour irriguer les terres agricoles. Elles sont devenues le lieu de rendez-vous des randonneurs et des amoureux de la nature. (Prévoir vêtements et chaussures de marche confortables).

Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 8 : MADÈRE ✕ CHERBOURG

Transfert à l'aéroport de Madère. Assistance aux formalités d'enregistrement et envol pour Cherbourg.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- **Possibilité d'ajouter des excursions supplémentaires si le programme proposé est trop léger (AVEC SUPPLEMENT, VOIR PAGES SUIVANTES)**
- *La réunion d'information est organisée le 1er ou le 2ème jour en fonction des horaires des vols et des disponibilités*
- *Programme en pension complète avec boissons ($\frac{1}{4}$ vin et $\frac{1}{4}$ eau inclus), du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8, soit 10 repas à l'hôtel et 3 repas au cours des excursions*
- *Selon le nombre de participants, le programme s'effectue en taxi, minibus ou autocar*
- *Le kilométrage est donné à titre indicatif*
- *Pour des raisons techniques, l'ordre des étapes pourra être modifié tout en respectant l'intégralité des visites*
- *Prévoir des vêtements et chaussures de marche confortables pour l'excursion du jour 7*

EXEMPLES D'HEBERGEMENTS (A titre indicatif, ou similaires et sous réserve de disponibilité)

A Funchal : Hôtel Alto Lido 4*NL
Hôtel Four Views Monumental Lido 4*NL

Hôtels mentionnés ou similaires (nom de l'hôtel confirmé lors de l'envoi des documents de voyage)

Les Vacances d'Anita

☞ CREER ENSEMBLE LES VOYAGES QUI VOUS RESSEMBLENT ☞

DEVIS GIR

L'ILE DE MADERE en 2022

Circuit en étoile, logement 1 seul hôtel 4*NL à Funchal

Au départ de l'aéroport de Cherbourg-Manche (Maupertus)

Du 15 au 22 septembre 2022

En pension complète, boissons incluses (8 jours / 7 nuits)

TARIF CIRCUIT ADULTE : 1329 € / PERSONNE

(Base 36 adultes payants minimum)

Ce prix comprend :

- L'assistance Les Vacances d'Anita au départ de l'aéroport de Cherbourg-Manche (Maupertus),
- Le transport aérien en vol spécial CHERBOURG/ FUNCHAL Aller/Retour,
- Les taxes aéroport et redevances passager : 74 EUR (à ce jour, modifiables sans préavis),
- Les transferts en autocar aéroport/hôtel/aéroport à destination,
- Le logement 7 nuits en chambre double dans 1 hôtel 4*NL à Funchal
- La pension complète, boissons incluses ($\frac{1}{2}$ eau + $\frac{1}{2}$ vin) du déjeuner du jour 1 au petit-déjeuner du dernier jour
- La présence d'un accompagnateur francophone pour la durée de tout le circuit
- Les visites, les entrées et les excursions notées au programme avec autocar climatisé (capacité maximum 49 passagers)
- L'assistance de guides locaux francophones pendant toute la durée du circuit
- Un carnet de voyage par chambre et 1 bagage en soute inclus par personne (poids selon compagnies aériennes)

Ce prix ne comprend pas :

- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « ce prix comprend ».
- Le supplément chambre individuelle : + 255 € / personne (en demande et en nombre très limité)
- Le supplément base 26/35 personnes = + 32 € / personne
- Le supplément base 15/25 personnes = + 105 € / personne
- Les éventuelles hausses de taxes, de change ou de carburant (jusqu'à 20 jours avant le départ)
- L'écotaxe touristique à régler sur place : 5€ / personne / semaine (modifiable sans préavis)
- Les dépenses personnelles, pourboires et excursions complémentaires (voir pages suivantes).
- L'assurance Multirisques assistance, rapatriement, annulation, bagages, seule (Cediv/groupe option 17) : + 52 € / personne en chambre double / + 62 € / personne en chambre individuelle (tarif groupe valable pour un minimum de 10 personnes souscrivant l'assurance). Voir résumé des garanties en fin de devis.
- L'assurance Multirisques (Cediv/groupe option 17) + l'option « Protection sanitaire » : 72 € / personne en chambre double / + 82 € / personne en chambre individuelle (tarif groupe valable pour un minimum de 10 personnes souscrivant l'assurance). Voir résumé des garanties en fin de devis.

Important : devis établi le 28 avril 2021, ne signifiant ni vente ferme, ni prise d'option. Sous réserve de confirmation des deux parties et des différents prestataires de services et sous réserve de disponibilité ainsi que reconduction du plan de vols, les tarifs sont à confirmer lors de la réservation ferme. Les prix mentionnés ci-dessus sont établis sur des tarifs aériens basés sur un cours du baril à un prix de 620 USD/Tonne et un cours du dollar à un prix de 1€ = 1.15 \$. Ces tarifs pourront être revus à la hausse au-delà de ce cours. Conditions de ventes précisées ci-dessous.

Infos voyage : Les horaires des vols spéciaux peuvent s'effectuer de jour comme de nuit. L'agence et le Tour Opérateur n'ayant pas la maîtrise du choix des horaires, il convient donc de considérer que les premiers et derniers jours du voyage peuvent être consacrés au transport. Le départ peut être tardif le premier jour et le retour matinal le dernier jour, par conséquent, la première et/ou la dernière nuit peut se trouver écourtée. Horaires de vols et nom de la compagnie sujets à modification. Départ vols spéciaux garantis sous réserve d'un minimum de 140 passagers. Si le minimum de participants n'est pas atteint et si le Tour Opérateur le décide, possibilité de pré/post acheminement en autocar vers un autre aéroport ou de posé sur une autre ville. En cas de refus de client, l'agence appliquera les frais prévus par le barème d'annulation. Les rafraîchissements et la restauration à bord des vols spéciaux peuvent être payants.

Formalités : pour les ressortissants français, carte nationale d'identité (non prorogée) ou passeport en cours de validité. Dès que possible, nous fournir la photocopie soit du passeport ou de la carte d'identité en cours de validité.

Devis et illustrations non contractuels et sous réserve de disponibilité. Sauf erreurs typographiques.

19bis, boulevard Schuman - BP 60642 - 50106 Cherbourg Cedex / www.vacances-anita-cherbourg.fr

Tél. 02 33 87 57 00 - Fax. 02 33 87 57 01 - E.mail. lesvacancesdanita@orange.fr



Notre engagement professionnel : avec la Garantie des fonds déposés, vous avez l'assurance que les fonds versés pour une réservation sont protégés.



Les Vacances d'Anita

» CREER ENSEMBLE LES VOYAGES QUI VOUS RESSEMBLENT «

DEVIS GIR

L'ILE DE MADERE en 2022

Circuit en étoile, logement 1 seul hôtel 4*^{NL} à Funchal

Au départ de l'aéroport de Cherbourg-Manche (Maupertus)

Du 15 au 22 septembre 2022

En pension complète, boissons incluses (8 jours / 7 nuits)

EXCURSIONS COMPLEMENTAIRES PROPOSEES AU DEPART DE L'HÔTEL

(Excursions avec guide francophone, à réserver et régler sur place)

FUNCHAL D'AUTREFOIS (1/2 JOURNEE SANS DEJEUNER)

Visite guidée de l'ancienne demeure seigneuriale de la « Quinta Das Cruzes » (mobilier, orfèvrerie, céramique, parc archéologique abritant des essences endémiques). Puis découverte à pied du centre historique de Funchal terminant avec la visite d'un bâtiment religieux, l'église du Collège (chef d'œuvre Jésuite des 17^{ème} et 18^{ème} siècles) ou autre église d'intérêt.

FLEURS ET TRADITIONS (1/2 JOURNEE SANS DEJEUNER)

Visite guidée à la découverte du parc Santa Catarina, poumon du centre-ville qui offre une vue splendide sur la baie et le port. Visite de la Cathédrale de Sé (intérieur richement décoré de retables et d'un plafond à caisson en bois de cèdre incrusté d'ivoire).

L'excursion se poursuit par la visite d'un atelier-magasin de broderie, dans lequel vous découvrirez le travail minutieux de cet artisanat régional. Visite d'une serre d'orchidées qui, toute l'année, enchante les visiteurs.

L'ESPACE D'UN JARDIN (1/2 JOURNEE SANS DEJEUNER)

Les jardins des « Quintas », manoirs madériens, font partie du patrimoine de l'île. Vous serez guidés dans le Jardin Tropical Monte Palace. Créé au 18^{ème} siècle, il appartient à la fondation José Berardo qui a su l'embellir au fil du temps. Il regorge d'espaces verts, de plantes indigènes et d'espèces exotiques : une magnifique invitation à un grand bol de chlorophylle subtropicale.

SORTIE EN 4 X 4 DANS LE CENTRE DE L'ILE (1/2 JOURNEE SANS DEJEUNER)

Ce circuit en véhicule tout-terrain, idéal pour rejoindre des endroits d'accès difficiles et peu fréquentés, vous conduira au centre de l'île. Paysages et émotions seront au rendez-vous ! Le chauffeur guide vous fera partager un nouveau regard sur les trésors cachés de Madère.

SORTIE MARITIME SANTA MARIA DE COLOMBO (1/2 JOURNEE SANS DEJEUNER)

Construite à Câmara de Lobos à la fin du 20^{ème} siècle, la magnifique réplique de la caravelle de Christophe Colomb sillonne désormais les flots madériens ! Cette balade de 3 heures vous fera remonter au 15^{ème} siècle et vous permettra d'imaginer les émotions des premiers marins lorsqu'ils découvrirent l'archipel de Madère ! Un verre de vin de madère avec du gâteau de miel sera servi à bord. Transferts inclus.

CROISIERE EN CATAMARAN (1/2 JOURNEE SANS DEJEUNER)

A bord d'un magnifique catamaran, vous partirez au large à la recherche des dauphins ! Puis, vous vous dirigerez vers la côte sud-ouest en direction des falaises de Cabo Girão où, au mouillage, vous aurez la possibilité de vous baigner en mer ! N'oubliez ni vos serviettes de bain ni votre crème solaire ! 3 heures de détente. Boissons et snacks disponibles à bord (payants). Transfert inclus

SORTIE EN 4X4 A L'EST / A L'OUEST / OU DANS LE SUD-OUEST (1 JOURNEE AVEC DEJEUNER ET BOISSONS)

Ces circuits, généreusement tournés vers la nature, sont les fruits d'une quête continue à la recherche des plus beaux sites de Madère. Les chauffeurs des véhicules 4x4 vous guideront avec compétence pour sortir des sentiers battus et sauront satisfaire votre soif d'aventure et d'insolite. Montagne, forêts et ravins rendront ces journées inoubliables ! En cours de journée, déjeuner 3 plats avec vin rouge et blanc à discrétion, café.

Les Vacances d'Anita

» CREER ENSEMBLE LES VOYAGES QUI VOUS RESSEMBLENT «

BATEAU & JEEP (1 JOURNEE AVEC DEJEUNER ET BOISSONS)

Une journée décontractée au grand air qui allie une balade maritime à la découverte des paysages en véhicules tout terrain. Le matin, le circuit en véhicule tout-terrain, idéal pour rejoindre des endroits d'accès difficiles et peu fréquentés, vous conduira au centre de l'île. Paysages et émotions seront au rendez-vous ! Le chauffeur guide vous fera partager un nouveau regard sur les trésors cachés de l'île.

Déjeuner en cours de route dans un restaurant (menu 3 plats, 2 verres de vin et 2 verres d'eau, café).

Votre chauffeur vous déposera ensuite au port de Funchal, où vous embarquerez à bord d'un magnifique catamaran. Il mettra le cap vers le large, à la recherche des dauphins ! A proximité des falaises de Cabo Girão, au mouillage, vous aurez la possibilité de vous baigner en mer ! N'oubliez ni vos serviettes de bain ni votre crème solaire ! 3 heures de détente. Boissons et snacks disponibles à bord (payants). Un transfert vous ramènera à l'hôtel. *Accompagnateur présent l'après-midi uniquement.*

RANDONNES PEDESTRES

Choix d'une randonnée, en fonction de leur degré de difficulté (facile ou modéré). Au cours de ces **balades pédestres accompagnées par un guide de montagne**, laissez-vous séduire par l'exubérance de la nature et entrez dans les secrets de l'île. La plupart des chemins longent des "levadas" (canaux d'irrigation) et conduisent au cœur de la forêt primitive. Les "veredas" (sentiers) parcourent les terrasses cultivées au beau milieu de paysages grandioses.

Bien qu'accessibles à tous ceux qui ont l'habitude de marcher, il existe quelques risques de vertige et de terrains glissants.

⚠ **Les itinéraires sélectionnés pour les demi-journées sont de niveau facile, temps de marche 2h30 à 3h, et comprennent un en-cas (eau minérale, barre chocolatée et fruit) remis au départ de l'excursion. Des vêtements et chaussures de marche confortables sont nécessaires.**

QUINTA GRANDE - BOA MORTE (EN 1/2 JOURNEE SANS DEJEUNER)

Niveau facile - environ 10km - env. 2h30 de marche

Parcours agréable et facile (plat) sur la « levada do Norte » depuis laquelle vous pourrez observer le travail des agriculteurs sur les « poios » (champs en terrasses) et profiter de vues splendides traversant pinèdes et forêts d'eucalyptus de la côte sud. Le long du chemin, vous croiserez acacias, lauriers, arômes et agapanthes.

⚠ **Les randonnées de journée sont de niveau modéré, prévoir 3h30 à 4h30 de marche. Un pique-nique (avec eau minérale et jus de fruit) sera remis au moment du départ. Lampe électrique, coupe-vent, vêtements et chaussures de marche confortables sont indispensables.**

RABACAL ET LES 25 FONTAINES (EN JOURNEE AVEC PIQUE-NIQUE)

Niveau modéré - environ 11.5km - env. 3h45 de marche ↘ 400m

Dans une lande de bruyères au nord-ouest de l'île, Paúl da Serra est le point de départ de cette randonnée. Au cœur du parc naturel de Madère, vous explorerez la vallée luxuriante d'arbres à feuilles persistantes de Rabaçal et les trésors de la forêt primitive « Laurisilva » (mousses, lichens, fougères). Sur la levada de « Rabaçal - 25 Fontaines », sources et cascades vous accompagneront.

QUEIMADAS - CALDEIRAO VERDE / CHAUDRON VERT (EN JOURNEE AVEC PIQUE-NIQUE)

(Niveau modéré - environ 13km - env. 4h30 de marche ↘ 890/980m)

Paysages de forêts luxuriantes à la couleur émeraude. Les lauriers de Madère et fougères arborescentes jalonnent ce parcours. Petits tunnels et sentier en balcon se succèdent pour créer de magnifiques jeux d'ombres et de lumières jusqu'au « chaudron vert ». L'eau se précipite en cascade le long du versant escarpé et forme, au terme de sa chute, un petit lac aux eaux glaciales.

RIBEIRO FRIO - PORTELA (EN JOURNEE AVEC PIQUE-NIQUE)

Niveau modéré - environ 12km - env. 4h de marche ↘ 520/870m

La levada do Furado, construite en 1820, longe un parc forestier naturel. Le paysage est dominé par la vallée de Ribeiro Frio ponctuée par les surprenants terrains agricoles de Faial et le spectaculaire rocher de Penha d'Águia. Vous serez immergés dans les multiples nuances de vert de la Forêt Laurisilva, constituée essentiellement d'espèces végétales arborées de la famille des Lauracées et de sous-bois regorgeant de plantes comme la Digitale, la Vipérine, la Marguerite et l'Orchidée de Madère.

Les Vacances d'Anita

CREER ENSEMBLE LES VOYAGES QUI VOUS RESSEMBLENT

Assurance Multirisques Cediv'groupes (voir colonne option 17)



VOS GARANTIES EN SYNTHÈSE

MONTANTS TTC MAXIMUM PAR PERSONNE	OPTIONS N°	Annulation				Multirisque et Complémentaire			Assistance	
		3	15	16	17	19	20			
ANNULATION DE VOYAGE										
<ul style="list-style-type: none"> Annulation de voyage <ul style="list-style-type: none"> Franchise Maladie (y compris les rechutes et aggravations) Grossesses Suites de vaccination Obtention d'emploi Mutation Suppression des congés payés Convocations administratives 		<ul style="list-style-type: none"> 7 623 € / personne et 38 112 € / événement 15 € / personne sauf stipulation contraire 								
<ul style="list-style-type: none"> Maladies psychiques Licenciement économique Dommmages aux locaux privés / pro Refus de visa Vol dans les locaux privés / pro Dommmages au véhicule Vol de papiers d'identité Accident de transport public 										
BAGAGES										
<ul style="list-style-type: none"> Vol, perte, destruction des bagages 		762 € / personne								
<ul style="list-style-type: none"> Vol, perte, destruction des bagages 		1 524 € / personne								
<ul style="list-style-type: none"> Objets de valeur <ul style="list-style-type: none"> Franchise 		50 % du capital assuré 30 € / dossier								
ASSISTANCE RAPATRIEMENT										
<ul style="list-style-type: none"> Transport / Rapatriement Envoi d'un médecin sur place Rapatriment du corps Frais funéraires Retour anticipé Frais de recherche et de secours Assistance juridique à l'étranger Avance de caution pénale à l'étranger Prolongation de séjour Retour des accompagnants Frais médicaux à l'étranger <ul style="list-style-type: none"> Europe occidentale et bassin méd. Reste du monde Soins dentaires d'urgence Franchise 		<ul style="list-style-type: none"> Frais réels Frais réels Frais réels 762 € Billet retour 762 € / personne et 7 622 € / événement 762 € 7 622 € 46 € / jour (maximum 10 jours) Billet retour 30 490 € 76 225 € 229 € 30 € / dossier 								
<ul style="list-style-type: none"> EXTENSION DES FRAIS MEDICAUX <ul style="list-style-type: none"> Europe occidentale et bassin méd. Reste du monde Franchise 		<ul style="list-style-type: none"> 75 000 € 150 000 € 30 € / dossier 								
<ul style="list-style-type: none"> RACHAT DE L'EXCLUSION "Accidents résultant de l'utilisation d'un engin motorisé (quad, jet-ski, motoneige...)" 										
INTERRUPTION DE VOYAGE										
<ul style="list-style-type: none"> Prestations terrestres non utilisées Voyage de compensation 		<ul style="list-style-type: none"> 6 098 € / pers. et 30 490 € / événement Avoir du prix du voyage initial 								
RESPONSABILITE CIVILE										
<ul style="list-style-type: none"> Responsabilité civile vie privée <ul style="list-style-type: none"> Franchise 		<ul style="list-style-type: none"> 1 000 000 € / sinistre 76 € / sinistre (sauf corporel) 								
INDIVIDUELLE ACCIDENT										
<ul style="list-style-type: none"> Capital décès ou infirmité permanente accidentelle 		3 049 € / personne et 152 449 € / événement								
FERMETURE D'AEROPORT										
<ul style="list-style-type: none"> Frais de prolongation de séjour <ul style="list-style-type: none"> Franchise Remboursement du préacheminement 		<ul style="list-style-type: none"> 80 € / jour / pers. (max. 5 nuits) 1 jour 100 € / personne 								

Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre agent de voyages.

■ Inclus ○ En option

Option protection sanitaire



VOS GARANTIES EN SYNTHÈSE

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum par personne
ANNULATION DE VOYAGE	
<ul style="list-style-type: none"> Annulation pour maladie déclarée dans le mois précédant le départ en cas d'épidémie ou de pandémie <ul style="list-style-type: none"> Franchise Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température <ul style="list-style-type: none"> Franchise 	<ul style="list-style-type: none"> 8 000 € / personne et 30 000 € / événement 50 € / personne 10 % de l'indemnité avec un minimum de 50 € / personne
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	
<ul style="list-style-type: none"> Téléconsultation avant départ Rapatriment médical dans le cadre d'épidémie ou de pandémie Retour impossible Frais hôteliers suite à retour impossible Frais hôteliers suite à mise en quarantaine <ul style="list-style-type: none"> Frais hôteliers 150 € suite quarantaine <i>si extension souscrite</i> Frais hôteliers 300 € suite quarantaine <i>si extension souscrite</i> Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie contractée en cas d'épidémie ou de pandémie <ul style="list-style-type: none"> Franchise Prise en charge d'un forfait téléphonique local Soutien psychologique suite mise en quarantaine Valise de secours Aide-ménagère Livraison de courses ménagères Soutien psychologique suite à rapatriement 	<ul style="list-style-type: none"> 1 appel Frais réels 1 000 € maximum par personne et 50 000 € maximum par groupe Frais d'hôtel 80 € / nuit (maximum 14 nuits) Frais d'hôtel 80 € / nuit (maximum 14 nuits) Frais d'hôtel 150 € / nuit (maximum 14 nuits) Frais d'hôtel 300 € / nuit (maximum 14 nuits) 150 000 € / personne 30 € / personne Jusqu'à 80 € 6 entretiens par événement 100 € maximum par personne et 350 € maximum par famille 15 heures réparties sur 4 semaines 15 jours maximum et 1 livraison par semaine 6 entretiens par événement

Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre agent de voyages.

Les Vacances d'Anita

CREER ENSEMBLE LES VOYAGES QUI VOUS RESSEMBLENT

Annexe Informations contractuelles

(Ce document et le suivant -Conditions Particulières de Vente- constituent l'information précontractuelle telle que définie à l'article R211.4 du Code du Tourisme)

ORGANISATEUR	DETAILLANT
TOP OF TRAVEL Circuit Madère départ Cherbourg du 15 au 22 septembre 2022 3, rue Franklin 93100 MONTREUIL IM075110190 – Garant financier : GROUPAMA Noisy le Grand	Madame Anita LEPRESLE / LES VACANCES D'ANITA 19bis, boulevard Schuman BP 60642 50106 Cherbourg Cedex Tél. 02 33 87 57 00 – Mail. lesvacancesdanita@orange.fr IM050100015 – Garant financier : APST Paris

NOM(S) COMPAGNIE(S) AERIEUNE(S) PREVUE(S) : Travel Service ou similaire, horaires non connus à cette date, transmis à l'agence environ 1 semaine avant le départ.

REVISION DES PRIX

Les prix prévus au contrat sont établis à partir des cours suivants :

- **Coût des transports (carburant/énergie) = 620 USD/tonne (cours du baril)**
- **Redevances et taxes = 74€ à ce jour, modifiables sans préavis**
- **Taux de change = 1€=1.15\$**

Ils sont révisables à la hausse comme à la baisse jusqu'à 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée : Part du Transport et Part des achats en Devises.

FRANCHISSEMENT DES FRONTIERES : Les ressortissants français doivent être en possession d'une carte nationale d'identité ou d'un Passeport valides (**prolongement de 5 ans des CNI non valable**). Nous fournir impérativement une photocopie de la pièce d'identité avec laquelle vous voyagerez, lors de l'inscription. Les ressortissants étrangers doivent s'informer auprès des autorités compétentes de leur Consulat ou Ambassade.

DUREE D'OBTENTION DU VISA : Voyage non concerné, pas de visa pour Madère.

CAPACITE CIRCUIT : Tarif base minimum 36 payants et partants en privatisé. Capacité maximum d'un autocar : 49 passagers.

CALENDRIER DES PAIEMENTS : 30% à la réservation + assurances si souscrites / 70% à 45 jours du départ

CESSION DU CONTRAT

Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder le présent contrat tant que celui-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant l'agence dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession :

- **Frais d'agence** : les frais de cession de l'agence sont identiques au frais d'annulation ci-dessous
- **Frais de l'organisateur =**
 - € à ce jour (Attention, ces frais sont amenés à évoluer en fonction de la date de la cession avant le départ)**
 - les frais de cession de l'organisateur sont identiques au frais d'annulation ci-dessous**

ANNULATION OU MODIFICATION DE NOM PAR LE VOYAGEUR

Frais d'annulation/résolution du contrat ou de modification de nom : le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat ou de modifier le nom des voyageurs, moyennant le paiement des frais suivants :

- **Frais d'agence** : 40 €/personne annulée et modification de nom + assurances conservées si souscrites
- **Frais de l'organisateur =** voir le barème d'annulation ci-dessous

Condition d'annulation sur la partie aérienne : dans le cas d'un voyage sur vol spécial, il sera compté 100 % de frais sur les sièges réservés quelle que soit la date d'annulation. La valeur du siège à considérer est de 360 € HT / personne.

Conditions d'annulation sur la partie terrestre :

A plus de	30	Jours avant le départ :			50 € / personne
Entre	30	Jours et	21	Jours avant le départ :	25%*
Entre	20	Jours et	08	Jours avant le départ :	50%*
Entre	07	Jours et	02	Jours avant le départ :	75%*
A moins de 02 jours avant le départ :					90%*
Le jour du départ ou non présentation au départ :					100%*

(*pourcentage du prix du voyage, hors assurances qui sont conservées à 100% en cas d'annulation ou de modification de nom)

N° D'URGENCE

Conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme, vous recevrez en temps utile avant votre départ le point de contact sur place (N° d'urgence du représentant local, à utiliser sur place), ainsi que les documents nécessaires pour le bon déroulement de votre voyage, les informations sur l'heure prévue de départ, des escales, des correspondances, de l'arrivée et sur l'heure limite d'enregistrement. En attendant votre départ, le point de contact est l'agence LES VACANCES D'ANITA (voir coordonnées en haut de page).

MINEURS NON ACCOMPAGNES (les contacts sur place du mineur ou de son responsable seront à préciser)

Les Vacances d'Anita

CREER ENSEMBLE LES VOYAGES QUI VOUS RESSEMBLENT

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

Ces Conditions Particulières de Ventes sont conformes aux dispositions de la Directive (UE) 2015/2302 du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées et à leur transposition législative dans le Code du tourisme français ainsi qu'aux dispositions du Règlement Européen Général sur la Protection des Données personnelles entré en vigueur le 25 mai 2018.

Formulaire d'information pour des contrats de voyage à forfait

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficiez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise Les Vacances d'Anita (ci-après le détaillant) et l'organisateur sont entièrement responsables de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Les Vacances d'Anita et l'organisateur disposent d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elles deviendraient insolvables.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

- Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat.
- L'organisateur ainsi que Les Vacances d'Anita sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.
- Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur (remis avec le carnet de voyage).
- Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.
- Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
- Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
- Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.
- En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
- Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix.
- Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.
- Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.
- L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.
- Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. Les Vacances d'Anita a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de L'APST. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme domicilié 15 avenue Carnot – 75017 PARIS par téléphone 01 44 09 25 35 ou 01 44 09 88 00 et par mail info@apst.travel, si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de Les Vacances d'Anita.

Pour consulter la directive (UE) 2015/2302 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031632248&categorieLien=id>

Voyageurs

Le contractant est voyageur oui non

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'il a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données aux fins de recevoir nos promotions et sollicitations via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux (Les Vacances d'Anita ne procède pas à la cession ni à la vente de ses fichiers et traite ses données en interne, sous format numérique sécurisé. Une copie cryptée de ces données est sauvegardée et actualisée quotidiennement en Data Center Externalisé européen afin de sécuriser la disponibilité des données en cas de perte sur site) :

Oui non

Les données sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités suivantes :

- Commande d'un séjour : les données nécessaires au traitement de votre commande seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat
- Gestion de la relation commerciale : les données seront conservées (au plus tard) 4 ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse de l'agence (voir ci-dessous) ou un courrier électronique à : lesvacancesdanita@orange.fr.

Informations voyage

Pour les vols spéciaux (ou charters), les horaires de vol (et éventuellement durée d'escale) sont non connus au moment de l'établissement du contrat. En temps utile avant le début du voyage et conformément à l'article L. 211-10 du Code du Tourisme, vous seront remis les documents nécessaires ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ et l'heure limite d'enregistrement ainsi que les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée.

De façon générale, ce voyage est adapté aux personnes à mobilité réduite : oui non

Les conditions applicables en matière de formalités administratives et sanitaires, sont à consulter, jusqu'au jour du départ, sur les sites :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> et <https://www.pasteur.fr/fr>

Nous vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane : <https://pasteur.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dvnr/public/login.html>

Mineurs

Formalités spécifiques : Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de sa pièce d'identité, du formulaire d'autorisation de sortie de territoire : CERFA n°15646*01 à télécharger : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do. Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille.

Révision des prix

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée : Part du Transport et Part des achats en Devises.

Pour toute hausse supérieure à 8%, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et des conséquences de l'absence de réponse.

Cession du contrat

Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder le présent contrat tant que celui-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant l'agence dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurent solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués.

Annulation par le voyageur

Absence de droit de rétractation : Conformément à l'article L211-28 du Code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais prévus par l'agence et l'organisateur (voir contrat).

Le Voyageur peut annuler le contrat si des circonstances exceptionnelles et inévitables surviennent à proximité immédiate du lieu du séjour et ayant des conséquences importantes sur son déroulement ou sur le transport des passagers vers le lieu de destination (l'appréciation de la survenance de ces circonstances reposera sur des éléments objectifs). Le client obtient alors le remboursement intégral du prix du séjour mais ne peut prétendre à des dommages et intérêts.

Les Vacances d'Anita

☞ CREER ENSEMBLE LES VOYAGES QUI VOUS RESSEMBLENT ☜

Annulation par l'agence ou l'organisateur

Le voyage peut être annulé par l'organisateur ou l'agence si le nombre minimum de participants n'est pas inscrit :

- 20 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours.
- 7 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est de 2 à 6 jours.
- 48h avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est 2 jours.

Le Voyageur sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

Chèques Vacances

Dans le cas de l'annulation du voyage par le voyageur, l'agence ou l'organisateur, le montant des règlements en Chèques Vacances ne pourra pas faire l'objet d'un remboursement en argent, mais d'un avoir.

Non-conformité

Lorsqu'une difficulté ou une non-conformité est constatée sur place, le voyageur est tenu de la signaler au contact joint dans son carnet de voyage ou au représentant à l'hôtel/Guide dans les meilleurs délais.

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Responsabilité

Le détaillant et l'organisateur sont co-responsables de la bonne exécution des services prévus au présent contrat et sont tenus d'apporter de l'aide au voyageur en difficulté.

En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer.

Assurances voyage – Droit de rétractation

Sauf mention expresse, aucune assurance n'est comprise dans les prix proposés. Vous serez informés de la possibilité de souscrire des assurances facultatives annulation, bagages et/ou assistance/rapatriement + option protection sanitaire avant la conclusion de la vente.

L'acheteur d'un voyage touristique dispose d'un délai de rétractation d'une durée de 14 jours pour renoncer à son achat dès lors qu'il justifie qu'il est couvert par un autre contrat que celui qui lui a été vendu. Dans ces conditions, l'Agence remboursera la prime sans frais et pénalités. Cependant, les assurances souscrites, notamment à moins de 30 jours du départ ne seront jamais remboursables.

Les assurances souscrites comportent des limitations de garanties, des exclusions, des franchises et des obligations en cas de sinistre. Ainsi elles ne couvrent pas les risques et conséquences des maladies ou pathologies connues avant leur souscription et l'agence ne saurait être tenue pour responsable de ces conditions, qui sont celles de l'assureur.

Formalités sanitaires

Covid-19 : certains prestataires, pays de destination ou transporteurs peuvent exiger la présentation d'un certificat d'une vaccination reconnue contre le covid-19 et/ou autre formalité, comme un test PCR, antigénique ou sérologique réalisé dans un délai précis avant le départ. Un test pourra également être exigé au retour en France, le plus souvent en zone aéroportuaire. Dans tous les cas, des mesures de quarantaine pourront être exigées par le pays de destination en cas de test positif. Nous vous invitons à vous renseigner sur les assurances possibles. Les Vacances d'Anita vous informera précisément lors de votre demande de réservation en fonction du dernier état des informations disponibles. La réalisation de la formalité et son coût demeure à la charge du voyageur. Il appartient au voyageur d'estimer s'il entend se conformer à cette obligation et Les Vacances d'Anita décline toute responsabilité si le voyageur se voyait refuser l'accès à l'un des services composant le forfait en raison d'une non-conformité à l'exigence sanitaire requise.

Frais d'agence

L'agence applique les frais suivants pour les réservations individuelles :

- . Frais d'inscription = 20€ / dossier
- . Frais d'inscription voyages à la carte = 50€ / dossier
- . Modification, cession ou annulation (moyen-courrier) = 50€ / personne
- . Modification, cession ou annulation (long courrier) = 10%* / pers.
- (* du prix du voyage par personne, avec un minimum de 100€ par personne)
- . Obtention Visa (hors coût du visa) = 15 à 30€ / pers.
- . Chronopost, Recommandé = 26€ / envoi par trajet

Le règlement pour toute réservation à moins d'un mois du départ est accepté uniquement en espèces ou CB.

Vols Spéciaux (ou charters)

Si le minimum de participants n'est pas atteint, le Tour Opérateur peut proposer le pré/post acheminement en autocar vers un autre aéroport. En cas de refus du client, l'agence appliquera les frais prévus par le barème d'annulation. Les horaires des vols spéciaux peuvent s'effectuer de jour comme de nuit. L'agence et le Tour Opérateur n'ayant pas la maîtrise du choix des horaires, il convient donc de considérer que les premiers et derniers jours du voyage peuvent être consacrés au transport. Le départ peut être tardif le premier jour et le retour matinal le dernier jour, par conséquent, la première et/ou la dernière nuit peut se trouver écourtée. Les horaires de vols sont sujets à modification de même que le nom de la compagnie. Les rafraîchissements et la restauration à bord des vols spéciaux peuvent être payants.

Médiation du Tourisme et du Voyage

Le voyageur peut saisir le service client de l'agence de toute réclamation, à l'adresse ci-dessous par lettre ou mail accompagné(e) de tout justificatif. A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement, dans un délai d'1 an à compter de sa réclamation écrite, le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel ou à l'adresse postale suivante : Médiation du Tourisme et du Voyage - BP 80 303 - 75823 Paris Cedex 17.

ATTENTION : Extension de la durée de validité de la carte nationale d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). Si vous voyagez en dehors de la France, **vous devez utiliser une carte d'identité ou un passeport valide**. En effet, **une carte nationale d'identité portant une date de fin de validité dépassée n'est pas valable pour voyager**, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité. Si vous décidez néanmoins de voyager avec votre carte d'identité en fin de validité mais bénéficiant de l'extension de 5 ans, c'est à vos risques et périls et l'agence de voyages ne pourra être tenue pour responsable des conséquences que cela pourrait entraîner. Pour tout renseignement complémentaire, consultez les sites <http://www.diplomatie.gouv.fr> ou <http://www.interieur.gouv.fr>.

Une indemnité forfaitaire de 40 € (minimum) pour frais de recouvrement sera appliquée en cas de retard de paiement conformément aux articles L441-3 et L441-6 du code du commerce.

**Les Vacances d'Anita – 19bis boulevard Schuman BP 60642 – 50106 Cherbourg Cedex – Tél. 02 33 87 57 00 – E-mail. lesvacancesdanita@orange.fr
SIRET 501 251 094 00014 – RCS Cherbourg – IM050100015 – Garant financier : APST – RC pro : GAN Assurances**

Je certifie avoir pris connaissance de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme, des conditions particulières de vente de voyages et du formulaire standard d'information, avoir pris connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique conseils-aux-voyageurs du site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> (plus spécifiquement concernant les sous rubriques « risque pays » et « santé ») à consulter régulièrement jusqu'au départ, avoir pris connaissance de la brochure et/ou le devis et le programme de l'organisateur, ainsi que des conditions de garantie des assurances souscrites et du document d'information m'invitant à vérifier que je ne suis pas déjà couvert pour les garanties éventuellement souscrites.